AnalytiChem Belgium NV
Industriezone “De Arend” 2
B-8210 ZEDELGEM - BELGIUM
Tel.: (32)-50-288320
Fax.: (32)-50-782654

FICHE DE SECURITE

1. Identification du produit / origine et firme.

1.1 Identificateur de produit

Code produit	CL02.2009
Nom du produit	TAN Solvent
Numéro d'Enregistrement REACH	Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un délai utltérieur.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Réactif pour analyses
Conformément aux conditions décrites dans l'annexe de cette fiche techni que de sécurité.

1.3 Informations données par AnalytiChem Belgium NV service produits.

Service responsable: AnalytiChem Belgium NV
Industriezone "De Arend" 2
B-8210 Zedelgem
BELGIUM
Tel. +32 50 28 83 20 e-mail: info.be@analytichem.com

1.4 N° d'urgence: 00 (32) 50.28.83.20

2. Identification des dangers.

2.1 Classification de la substance ou du mélange (EG 1272/2008)

Liquide inflammable, Categorie 2, H225
Irritation oculaire, Categorie 2, H319
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, Categorie 3, H336
Toxicité pour la reproduction, Categorie 2, H361
Danger par aspiration, Categorie 1, H304
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée, Categorie 2, H373
Corrosion cutanée, Categorie 2, H315

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce Section, voir Section 16

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16

2.2 GHS-Écriture de labels

GHS-Écriture de labels Étiquetage (RÈGELMENT (CE) No 1272/2008) (EG 1272/2008)
Pictogrammes de danger:

Mention d'avertissement:
Danger :

Mentions de danger:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H315	Provoque une irritation cutanée.

Conseils de prudence:

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P301 + P310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P331	NE PAS faire vomir.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Etiquetage réduit
Pictogrammes de danger:

Mention d'avertissement:
Danger :

3. Composition / Informations des composants.

3.1 Substance

Non applicable

3.2 Mélange

Composants dangereux:
Name according to EC directives:

Composant	Cas-No.	Concentration	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)
Toluène p.a.	108-88-3	≥25%-<50%	Flam. Liq. 2 (H225) Repr. 2 (H361D) Asp. Tox. 1 (H304) STOT RE 2 (H373) Skin Corr. 2 (H315) STOT SE 3 (H336)

Propanol-2 (iso-Propanol) p.a.	67-63-0	≥25%-<50%	Flam. Liq. 2 (H225) Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336)

Composant	Numéro Reach
Toluène p.a.	01-2119471310-51
Propanol-2 (iso-Propanol) p.a.	01-2119457558-25

Pour le texte complet des phrases-H mentionnées dans cet article, voir Section 16.

4. Mesures de premiers soins.

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Secouristes : prendre des précautions personnelles !

En cas d'inhalation: Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire pratiquer immédiatement la respiration artificielle, le cas échéant, faire respirer de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés.

Contact avec les yeux: Rincer abondamment à l'eau en maintenant les paupières écartées (au moins 10 minutes). Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire boire beaucoup d'eau. Attention lors du vomissement. Danger d'aspiration! Tenir les voies respiratoires libres. Consulter immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes aigus et retardés sont décrits dans l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou dans la section 11.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible

5. Mesures anti-incendie.

5.1 Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés
Utiliser du dioxyde de carbone ou matériel d'extinction sec.
Moyens d'extinction inappropriés
Ne pas utiliser d'eau. Refroidir les récipients avec de l'eau pulvérisée, à partir d'une distance de sécurité. Eviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible. Vapeurs plus lourdes que l'air. La formation de mélanges explosibles avec l'air peut se produire dès les températures normales. En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3 Conseils aux pompiers

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

5.4 Information supplémentaire

Pas d'information disponible

6. Mesures de précaution en cas d'accident.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec la substance. Veiller à l'arrivée d'air frais dans les locaux fermés.
Equipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas évacuer dans les eaux d'égout; danger d'explosion!

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber sur vermiculite, sable ou tissu d'un centre de déchets chimiques.

6.4 Référence à d'autres sections

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

---

7. Manipulation et stockage.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart des sources d'ignition. Prendre des mesures contre l'accumulation de charges électrostatiques. Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance. Dégagement de vapeur/éviter les aérosols.
Précautions voir section 2.2

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Fermé dans un endroit bien ventilé.
Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particuliière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l"exception de celles mentionnées à la section 1.2.

---

8. Protection d'exposition - Protection individuelle.

8.1 Paramètres de contrôle

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique
Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S' informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Voir section 7.1

Mesures de protection individuelle
Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail. Ne pas manger et ne pas boire sur le lieu de travail. Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance.

Protections respiratoires
Nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.
L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Protection oculaire
Nécessaire(s).

Protection des mains
Nécessaire(s).

Protection corporelle
Oui (antistatique).

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Ne pas évacuer dans les eaux d'égout; danger d'explosion!

9. Propriétés physiques et chimiques.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	
Forme:	Liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	
Changements d'état physique	
Point de fusion:	-93°C
Point d'ébullition:	95°C
Point d'éclair:	4°C
Température d'autoinflammation:	425°C
Poids moléculaire:	
Densité:	0,83 g/ml
Valeur pH:	± 7
Solubilité dans l'eau:	-
Limites d'explosivité:	

9.2 Autres données
Pas d'information disponible.

10. Stabilité et réactivité.

10.1 Réactivité

Voir section 10.3

10.2 Stabilité chimique
Pas d'information disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Explosible avec l'air après chauffage sous forme de vapeur/gaz

10.4 Conditions à éviter
Pas d'information disponible.

10.5 Matières incompatibles
Pas d'information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux
Pas d'information disponible.

11. Informations toxicologiques.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Toxicité aiguë par inhalation
Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée
Pas d'information disponible.

Irritation de la peau
Pas d'information disponible.

Irritation des yeux
Pas d'information disponible.

Sensibilisation
Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales
Pas d'information disponible.

Cancérogénicité
Pas d'information disponible.

Toxicité pour la réproduction
Pas d'information disponible.

Tératogénicité
Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Pas d'information disponible.

Danger par aspiration
Pas d'information disponible.

11.2 Information supplémentaire
Pas d'information disponible.
Information supplémentaire:
À manipuler conformément aux bonnen pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité..

---

12. Informations écologiques.

12.1 Toxicité
Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité
Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation
Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol
Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
Pas d'information disponible.

12.6 Autres effets néfastes
Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol!

---

13. Méthodes de désactivation des résidus.

Produit: Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations nationales. Emballage: Les emballages des produits Chem-Lab doivent être éliminés selon les réglementations spécifiques en vigueur dans chaque pays ou doivent être éliminés à travers un circuit de reprise d'emballages.

---

14. Indications de transport .

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU	UN 1993
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Flammable liquid, n.o.s. (Isopropanol, toluene solution)
14.3 Classe	3
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	-
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non
Code de restriction en tunnels	(D/E)

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)
Non pertinent

Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU	UN 1993
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Flammable liquid, n.o.s. (Isopropanol, toluene solution)
14.3 Classe	3
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	-
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non

Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU	UN 1993
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Flammable liquid, n.o.s. (Isopropanol, toluene solution)
14.3 Classe	3
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	-
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la code MARPOL 73/78 et au recueil IBC
Non pertinent

15. Informations légales.

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

16. Autres informations.

Il faut tenir compte du fait que ce document reproduit les informations et recommandations connues au moment de la rédaction pour l'édification de vos connaissances, informations et avis. Bien que le plus grand soin ait été accordé à la rédaction de ce texte, l'éditeur ne peut être tenu responsable en cas de dégâts résultant d'une erreur possible dans cette publication.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus.

H361D Susceptible de nuire au foetus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.